



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 3 mars 2020

## **Augmentation du cautionnement solidaire à CADouest SA (chauffage à distance)**

**La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal l'augmentation du cautionnement solidaire de la Commune en faveur de CADouest SA de CHF 3'700'000.- à CHF 6'000'000.-, soit une augmentation de cautionnement de CHF 2'300'000.-. Cette action menée en parallèle avec Lausanne et Prilly permettra à la société d'emprunter à un taux d'intérêt favorable les sommes nécessaires à la finalisation des conduites principales en 2020 et à la densification future de son réseau à l'horizon 2023-2025. Le soutien de Renens pour le chauffage à distance s'inscrit dans une volonté de diversifier les ressources pour la production de chaleur en privilégiant les énergies renouvelables.**

La société CADouest SA a été constituée en 2011, après acceptation de sa création par les conseils communaux de Lausanne, Prilly et Renens. Elle a pour mission de développer le chauffage à distance de la Ville de Lausanne sur les territoires de Renens et Prilly. La société a dans ce cadre bénéficié d'un cautionnement solidaire total de CHF 11.1 millions pour garantir les emprunts nécessaires au développement du réseau. Chacune des trois communes est jusqu'ici caution solidaire pour un montant maximum de CHF 3.7 millions.

Un premier développement du réseau à Prilly et Renens a été effectué entre 2011 et 2018. CADouest SA a planifié de terminer la construction de la majeure partie des conduites principales dans le courant de l'année 2020. Elle se concentrera ensuite sur la densification du réseau. Le potentiel important de raccordements pour les décennies à venir montre que le chauffage à distance est bel et bien un outil intéressant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'Ouest lausannois tout en sécurisant son approvisionnement.

Pour réaliser cette extension, CADouest SA sollicite donc les trois communes fondatrices afin d'augmenter le plafond de cautionnement de CHF 6.9 millions, passant ainsi les cautionnements totaux de CHF 11.1 millions à CHF 18.0 millions. Chaque commune verrait son cautionnement passer de CHF 3.7 millions à 6.0 millions, soit une augmentation par commune de CHF 2.3 millions. Cette augmentation permettra de faciliter les opérations d'emprunt et d'obtenir un taux d'intérêt aussi favorable que possible.

### **Renseignements :**

**Patricia Zurcher Maquignaz**

*Municipale  
Gestion urbaine – Développement durable  
078 602 81 03*

**Tinetta Maystre**

*Municipale  
Urbanisme – Travaux  
076 407 33 81*